

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve commune/épreuves écrites)

██████
██████
██████
1 ██████

Note de délibération : 11 / 20

Note de correction : 11 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve co...	11	11	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Les enjeux du sujet sont appréhendés. Le propos est clair est structuré. Néanmoins, il manque des références pour aider la réflexion à prendre de l'ampleur et à mettre en perspective les exemples donnés.

Correction 2 :

Appréciation : ensemble passable, quelques remarques d'auteurs intéressantes, il était possible d'insister sur l'impact des nouvelles technologies.

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours interne Administrateur Territorial

Epreuve : question écrite contemporaine Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Peut-on lutter efficacement contre les incivilités ?

La reconnaissance du tag comme un art sous l'impulsion notamment de Banksy, illustre la complexité de la notion d'incivilité.

Les dernières, pouvant être définies comme l'adoption de comportements contraires aux règles qui fondent notre société, peuvent résulter d'un mode d'expression artistique, comme le montre Banksy, ou d'une révolte. Elles peuvent également représenter le premier stade d'une violence pouvant évoluer vers des agressions.

La lutte contre les incivilités représente un pan de l'action publique mobilisant Etat et collectivités locales. D'abord répressive, cette politique s'est enrichie d'un pendant éducatif. En effet, les causes des incivilités étant multi-factorielles, son traitement ne saurait se limiter à une politique répressive visant à assurer le respect de l'Etat de droit. Sans agir sur les motifs de fragilité de notre démocratie, la lutte contre les incivilités prend le risque de rester une lutte inefficace et sans fin.

Ainsi, dans quelle mesure un meilleur traitement de fragilité de notre démocratie peut concourir à rendre la lutte contre les incivilités plus efficace ?

Après avoir exposé en quoi la politique de lutte contre les incivilités allie répression et prévention (I), nous démontrerons que le traitement de la crise démocratique

est de tenter de diminuer les incivilités (II)

II/ La politique de lutte contre les incivilités = entre répression et prévention

La hausse des incivilités intervient dans une société en quête d'autorité (A). Pour y répondre, des moyens d'action répressifs et préventifs ont été mobilisés par les pouvoirs publics (B).

A/ Une hausse des incivilités au sein d'une société en quête d'autorité

Le terme d'incivilités regroupe différentes manifestations : rages, insultes, dégradations... Globalement, ils traduisent un irrespect envers les biens, les individus ou par la société dans son mode d'organisation. Elles se manifestent à l'école, dans l'espace public, dans les administrations ou régulièrement au sein de l'Assemblée Nationale. Ainsi, les agents publics font régulièrement face à des insultes, le mobilier urbain est sali, dégradé.

Si le nombre d'incivilités est mal recensé, des enquêtes sectorielles existent démontrant par exemple une hausse des agressions de flaire et de agents publics. Par ailleurs, le sentiment de la population est à un niveau d'incivilités en hausse porté par le caractère visible des incivilités, par leur forte médiatisation et par leur utilisation politique.

En terme de conséquences, les incivilités alimentent

un sentiment d'insécurité, de recul du service public face à un manque de propreté des espaces publics et représente un risque d'escalade vers la violence.

Or la société moderne se révèle moins tolérante à la violence. Ainsi si les actes de violence diminuent dans la société moderne du fait du développement de l'éducation de la population et du développement économique, la population se sent néanmoins en insécurité car les actes d'agression et de violence sont ressentis comme intolérables. Mais dans une société organisée selon le principe de l'Etat de droit et bénéficiant de services publics garantis de la sécurité de biens et des personnes. Par ailleurs, le vieillissement de la population renforce cette tendance, cette part de la population recherchant davantage la sécurité, au détriment parfois de la liberté.

Pour répondre à cette demande de sécurité et de lutte contre l'incivilité, les moyens d'action concourant à leur résolution se sont étoffés.

R1 Une politique mobilisant des moyens répressifs et préventifs

Les incivilités, étant contraires à l'Etat de droit, font l'objet de mesures répressives proportionnées à leur objet. Amendes, travaux d'intérêt général, sanctions disciplinaires sont prononcés à l'encontre des auteurs, lorsqu'ils sont identifiés. Or leur identification est parfois rendue difficile. C'est pourquoi certains dispositifs se sont développés : vidéosurveillance, surveillance de l'espace public mais aussi collectifs citoyens de type "voisins vigilants".

Par ailleurs, l'espace public fait l'objet d'une attention particulière. La politique de civilité est intégrée dans les projets d'aménagement, des politiques de propreté adoptées sur nombre d'incivilités ont vu le jour. Certaines

villes ont opté pour la mise en place de médiateurs d'espace public. En complément, des espaces dédiés aux arts urbains sont mis en place pour diminuer les "tags sauvages".

Les enfants et adolescents font l'objet d'une sensibilisation à travers la réinstauration de l'éducation civique et citoyenne dans les programmes scolaires. En complément, des associations ont financées notamment à travers les crédits de la politique de la ville pour mener des actions éducatives visant à apprendre aux enfants le respect des autres et des biens communs.

Toutes ces actions concourent à la lutte contre les incivilités. La part entre les mesures répressives et les actions préventives fait régulièrement office de marqueur politique. Or, quelle que soit la proportion de chaque pan, le constat de la persistance de incivilités, voire de leur hausse, est partagé. Il est donc légitime d'interroger, au-delà de l'efficacité de chaque action, le type de politique menée. Ne luttons-nous pas sur les symptômes plutôt que sur les causes ?

II/ Le traitement de la crise démocratique, une réponse aux incivilités, ou comment dépasser le débat répression/prévention qui a démontré son inefficacité

La lutte contre les incivilités se traduit davantage par un traitement de ses manifestations que par le traitement de ses causes. Or, l'actuelle crise démocratique est la principale cause d'incivilités (A). Son traitement, aux côtés d'une politique de lutte contre les incivilités équilibrant répression et prévention, permettra de diminuer les incivilités (B).

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen :

Concours interne Administrateur Territorial

Epreuve :

Question Société Contemporaine

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

A) L'actuelle crise démocratique = principale cause d'incivilités

La crise démocratique se traduit par une crise de légitimité. Le manque de respect de l'autorité légitime, des institutions et les forts taux d'abstention en sont les marqueurs. Par ailleurs, les inégalités, malgré les fortes qualités redistributives de notre Etat Providence, augmentent. Ainsi, la France compte 9 millions de pauvres alors que la financiarisation de l'économie permet aux plus riches de faire croître leur fortune dans des proportions jamais atteintes jusqu'ici, comme le démontrent les travaux de T. Piketty et J. Gaspé.

En parallèle, la société devient de plus en plus individualiste. La modernité a conduit à renforcer la place de l'individu, à un souhait de voir davantage pris en compte leur singularité et à avoir des possibilités d'accomplissement de soi, au détriment de la logique collective.

Ces évolutions conduisent une partie de la population à un sentiment de déclinisme, d'incivilité soit parce que leur parole n'est pas entendue, soit parce qu'ils se sentent privés de moyens pour améliorer leur situation. Si ces tendances ne sont pas nouvelles, Baudrien les ayant identifiées au 19^{ème} siècle, elles se sont accélérées et intensifiées.

Or, si un individu ne croit plus en une promesse

républicaine et se sent méprisé, il sera tenté de se révolter. Cette révolte pourra alors se traduire par des incivilités. Ainsi, Farwan Mohamed analyse la colère, le manque de perspectives ressenties par les jeunes des quartiers prioritaires tout en soulignant l'impact de discriminations subies en raison de leur appartenance ethnique ou de leur lieu de résidence.

C'est donc dans un traitement plus efficace de la crise démocratique qu'un renforcement de l'efficacité de la lutte contre les incivilités pourra s'opérer.

Et aux côtés d'une politique équilibrant répression et prévention, le traitement de la crise démocratique permettra de diminuer les incivilités.

La poursuite d'une politique de lutte contre les incivilités est nécessaire. Au son aspect répressif, elle traduit l'état de droit et contient un effet potentiellement contagieux d'acts commis non réprimés. Ainsi, l'action régalienne est nécessaire. Police et justice sont garantes d'une sécurité et d'une protection de la population et des biens. Les actions de prévention portées par l'Education Nationale et par la collectivité locale à travers le financement d'actions éducatives et citoyennes complémentaires de l'école gardent toute leur place. Par ailleurs, les politiques de prévention traduites dans les Centres Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, les politiques culturelles et sportives lorsqu'elles cherchent à toucher un public non initié participent à la prévention. En effet, elles visent l'émancipation, offrent des modes d'expression qui diminueront le

besoin de s'exprimer à travers les incivilités. Enfin, l'aménagement de l'espace public doit continuer de faire l'objet de réflexion intégrant la sécurité des personnes.

Au-delà, de nouveaux axes peuvent être développés et articulés avec la politique de lutte contre les incivilités. Ainsi, la réinvention de la place du citoyen peut concourir à la lutte des incivilités. Offrir des espaces d'expression, développer la co-construction de l'action publique avec les citoyens dans la conception de politiques publiques ou dans l'élaboration de projets d'aménagement, permettent aux citoyens d'être acteurs, de développer leur pouvoir d'agir sur leur environnement. Ce peut être une réponse efficace au sentiment d'invivisibilité. La tentation de dégrader un espace public diminue si on a pris une part à la conception. Par ailleurs, le mouvement actuel de simplification administrative peut relâcher le lien entre administration et usager par la simplification de démarche et par la prise en compte de la singularité des personnes.

sociale,

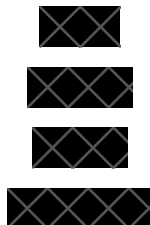
La lutte contre les inégalités¹ et contre les discriminations participent de la lutte contre les incivilités. Leur intensification, en réponse à leur hausse, semble indispensable. Pour ce faire, la meilleure prise en compte des familles monoparentales dans les politiques publiques au regard de leurs fragilités monétaire, organisationnelle et parfois éducative. Ainsi, certaines collectivités développent des critères d'accès prioritaires dans les crèches ou les accueils périscolaires. En complément, une modification de règles des contrôles d'identité, comme demandée par Claire Hédan, défenseuse des droits, favoriserait la restauration de la confiance entre jeunes du quartier populaire et police. Ainsi, par des mesures concrètes, à destination de plus fragiles, le sentiment de mépris serait amoindri.

Enfin, la lutte contre la inégalité scolaire dans un pays dans lequel l'origine sociale pèse fortement sur la réussite scolaire, selon les études menées, revêt un caractère stratégique. L'école doit être renforcée dans les moyens humains et matériels et repensée, loin de toute idéologie, pour lutter contre ce phénomène. Les collectivités locales peuvent y concourir par leur action sur les coûts scolaires, les équipements et le financement d'actions éducatives complémentaires. Pour autant, l'état reste un acteur clé puisqu'il organise la formation des enseignants, l'élaboration des programmes scolaires et gère le personnel éducatif. L'efficacité de cette politique redonnerait un espoir d'amélioration aux familles défavorisées et serait de nature à renforcer le lien social.

Ainsi, en élargissant le spectre d'actions en réponse aux incivilités, la politique menée viserait la résolution des causes et des conséquences. Néanmoins, une partie des incivilités perdurerait, notamment celles liées à la confrontation à l'autorité à l'adolescence. Il conviendrait alors de démontrer qu'elles sont réprimées, que les auteurs sont accompagnés pour minimiser le risque de récidive et à la recherche de retrouver une tolérance face à des actes qui ont parfois peu de portée, mais sont très connus du fait de leur traitement politique et médiatique.

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve commune/épreuves écrites)



Note de délibération : 11.5 / 20

Note de correction : 11.5 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve co...	10.5	12.5	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Une copie passable, un plan qui mérite d'être plus précis, une thèse également plus innovante, rien n'est faux, mais cela manque parfois de concision et de richesse d'analyse. Le plan surtout, on s'attend à un peu plus de nuances et de subtilités dans l'analyse pour ce niveau de concours. C'est très correct pour le contenu mais l'approche un peu scolaire, n'est-ce-pas ..surtout vers la fin . Note confirmée à la relecture, ensemble correct...dans la moyenne d'ensemble des candidats.

Correction 2 :

Appréciation : L'introduction donne lieu à un travail de problématisation correct. Page 2, la référence à « Une histoire de la violence » de Robert Muchembled est intéressante. Dans la composition, l'argumentation se révèle sérieuse. Elle est appuyée sur de nombreuses références. Il est pertinent de relever que des incivilités consistent en des atteintes à la nature. Il est un peu hâtif d'affirmer que ne pas aller voter constitue une incivilité. Cette assertion mériterait une argumentation précise. Page 8, il est curieux de réduire les enjeux éducatifs à un sujet de moyens. Ensemble satisfaisant

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : administrateur territorial - interne

Epreuve : questionnaire Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : peut-on lutter efficacement contre les incivilités ?

"Ouvrez une école et vous ferez une prison." Cette citation de Victor Hugo est peut-être plus que jamais d'actualité car elle met en évidence le rôle fondamental de l'éducation pour la formation des citoyens, ceux qui appartiennent à la "cité" Statut qui leur confère à la fois des droits et des devoirs.

Construit à partir de la racine "civil", l'incivilité est ce qui va à l'encontre des principes qui organisent la cité, consignés notamment dans les codes et lois. Elle peut prendre de nombreuses formes et se manifester par de la violence à l'égard des personnes ou des biens, mais aussi par des dégradations, des atteintes ou simplement le non-respect de ses devoirs civiques. La lutte contre les incivilités implique de prévenir leur commission mais aussi de réprimer et de punir. C'est une action qui relève traditionnellement des pouvoirs publics mais qui associe l'ensemble des acteurs et institutionnels qui forment le corps social.

Aujourd'hui, le discours dominant, relayé par les médias, semble être celui d'une hausse importante des incivilités en France et d'un constat d'échec des pouvoirs publics à lutter contre, alors même que de nombreuses stratégies ont été déployées au cours des dernières décennies. Les récentes émeutes en Nouvelle-Calédonie et opposition au dégel du corps électoral semblent encore accréditer cette thèse d'une impuissance publique à lutter

... / 10

efficacement contre les incivilités.

Ainsi, la politique de combat contre les incivilités est-elle vouée à l'échec ?

La hausse des incivilités est une conséquence majeure de la fracture sociale, que les pouvoirs publics ont cherché à combattre (I). L'importance dans laquelle se trouvent les politiques de lutte contre les incivilités invite à déployer de nouvelles approches (II).



1 - La hausse des incivilités est une conséquence majeure de la fracture sociale que les pouvoirs publics ont cherché à combattre.

Sur le temps long, notre société est plutôt marquée par une diminution globale de la violence, mais la hausse des incivilités s'explique par plusieurs transformations sociales (A).

Les sociétés occidentales ont connu une baisse continue de la violence depuis le moyen-âge. C'est ce qui ressort notamment des travaux de l'historien Mactembaeld dans son histoire de la violence publié en 2008. Il a mené un travail d'archive qui porte sur des données de XIII^{ème} siècle aux années 1960. Cela s'explique notamment par une diminution des conflits armés de leur létalité ou encore une baisse globale des homicides, par exemple. Pourtant le sentiment qui semble dominer notre société est plutôt celui d'une augmentation des actes violents. Cela

s'explique notamment par une augmentation des atteintes aux biens et aux personnes documentées par la publication annuelle des données de service statistique de ministère de l'Intérieur sur la base des éléments transmis par les services de police et gendarmerie.

Ainsi, si la violence a globalement reculé, notre société se caractérise par une forte hausse des actes qui peuvent être qualifiés d'incivilités, notamment les atteintes aux biens et aux personnes, ce qui constitue une transgression des droits et devoirs attachés à la citoyenneté.

Cette hausse des incivilités s'explique principalement par des transformations sociales initiées dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Il s'agit en premier lieu de la marche en puissance de l'individualisme qui se manifeste par la rupture de certains liens sociaux traditionnels, un repli sur soi. Il s'agit ensuite de la crise de l'autorité et des institutions traditionnelles qui produisaient de l'obéissance des citoyens. On peut ici penser au déclin de la religion, aux crises que traversent l'école ou encore la famille. Ce sujet a été bien documenté par Hannah Arendt dans le chapitre consacré à la "crise de l'autorité" dans la crise de la culture, paru en 1960. Elle pointe du doigt notamment le rôle joué par l'école qui n'est plus en capacité de "produire" des citoyens.

On peut également souligner le rôle joué par deux grandes autres transformations sociales. Il s'agit de l'apparition de chômage de masse et de la désindustrialisation, qui ont mis à l'écart des pans entiers de la société avec une véritable paupérisation des habitants des régions sinistrées par le départ des industries. A ce titre, le roman Leurs enfants après eux de Nicolas Mathieu, prix Goncourt en 2018, dessine justement la vie de ces familles mises à l'écart de la société, en l'occurrence ici en territoire, et la violence liée à l'absence de perspectives pour leurs enfants.

La quatrième transformation sociale à l'œuvre dans la montée des incivilités est la mauvaise gestion de l'immigration à compter des années 1970, qui a conduit à un échec des politiques d'intégration qui font pourtant partie des valeurs républicaines traditionnelles.

L'ensemble de ces transformations ont créé une fracture sociale, terrain fertile pour la hausse des incivilités qui ont été illustrées par exemple par les différents mouvements de violences urbaines depuis les années 1970.

Les pouvoirs publics, notamment l'État, ont cherché à combattre les incivilités en luttant contre la fracture sociale (B).

La lutte contre les incivilités est d'abord passée par une tentative de restauration de l'autorité notamment de sa forme "légal-rationnelle" pour reprendre ces catégories distinguées par Max Weber dans Economie et politique, publié en 1922. Il s'est agit alors de rétablir l'État de droit face aux incivilités en s'appuyant sur les deux piliers républicains que constituent la police et la justice.

Depuis les années 1980, la France s'est dotée d'un vaste arsenal répressif, enrichi par les différents gouvernements de droite comme de gauche. On peut penser à la loi "sécurité et libertés" de 1982, aux différentes lois qui ont autorisé les dispositifs de vidéosurveillance, les fouilles... sans compter les mesures spécifiques prises pour prévenir les actes de terrorisme. Dans le même temps, le volet répressif a également été durci, au point qu'il n'y a jamais eu autant de détenus dans les prisons françaises (plus de 73 000 en 2024).

Évidemment, tout cela ne permet pas de couvrir l'ensemble du spectre des incivilités puisque

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : administrateur territorial - interneEpreuve : question contemporaineSession : 2024**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

nombre d'entre elles ne donnent pas lieu rétrospectivement à de la violence, le champ qu'elles recouvrent est bien plus large.

Dans le même temps, un travail spécifique a été mené pour répondre au phénomène des violences urbaines dans le cadre de la politique de la ville qui a vu le jour à la fin des années 1970. Celle-ci comporte différentes dimensions et vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers "sensibles" qui cumulent difficultés sociales, économiques et d'intégration. Il s'est agi de travailler tout d'abord sur le cadre de vie notamment par le biais de la rénovation urbaine portée par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et lien avec les collectivités territoriales. La politique de la ville s'est dotée aussi d'un volet économique, par exemple avec la création des zones franches urbaines. Elle comporte également un volet éducatif avec la création des zones d'éducation prioritaire, bénéficiant de moyens supplémentaires. Enfin, elle s'appuie sur une logique de co-construction avec les habitants des quartiers et le souhaite de rétablir le lien entre police et population, par exemple avec la création de la police de sécurité du quotidien (PSQ).

Malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics pour lutter contre les incivilités, en rétablissant le lien social, cela ne semble pas avoir été suffisant. 5/10.

Les émeutes qu'a connu le pays à l'été 2023 semblent avoir démontré une incapacité à lutter efficacement contre les incivilités.

✱

II - Aujourd'hui, les politiques publiques de lutte contre les incivilités semblent se trouver dans une impasse, ce qui invite au déploiement de nouvelles approches

Les politiques publiques mises jusqu'à présent pour lutter contre les incivilités aboutissent plutôt à un constat d'échec, d'autant plus que de nouvelles formes d'incivilités semblent se développer (A).

✱ Les émeutes de l'été 2023 ont conduit à de nombreuses dégradations matérielles mais aussi à des violences physiques, notamment contre des élus locaux. A ce titre, elles se sont aussi illustrées par leur caractère fortement répandu sur le territoire national touchant des zones bien au delà des seuls quartiers "prioritaires". Plus globalement, les incivilités semblent ne plus être l'apanage des zones urbaines. Le mouvement des gilets jaunes de 2018 avait déjà démontré cela. On assiste ainsi à l'émergence de nouveaux types d'incivilités, non au cœur des territoires plutôt ruraux. A ce titre, la fracture sociale semble avoir pris une nouvelle dimension illustrée par l'image d'"archipelisation" de territoire. Le terme fait suite aux travaux de Jérôme Farquet qui ont fait l'objet de son ouvrage L'archipel français publié en 2019. La France se caractérise désormais par un assemblage de groupes sociaux qui vivent les uns à côté

des autres mais ne se parlent plus, ne se comprennent plus. Cette incompréhension entretient les phénomènes d'incivilités.

Par ailleurs, des incivilités nouvelles prennent de l'ampleur et témoignent encore de l'individualisme qui traverse notre société. On peut par exemple penser aux atteintes à la nature. A ce titre, les feux de forêts qui ravagent de nombreux hectares chaque été sont souvent liés à des comportements d'incivilité tels que le fait de jeter un mégot de cigarette dans la nature.

Les incivilités modernes sont aussi liées à la crise que semble traverser notre démocratie représentative depuis plusieurs années. En effet, la société française se distingue des pays voisins par une crise de confiance généralisée. C'est un phénomène qui a été illustré notamment par l'économiste Yan Algan dans son ouvrage La fabrique de la défiance publié en 2016. Cette défiance se manifeste à tous les niveaux de la société mais encore davantage envers les pouvoirs publics. Les français n'ont plus confiance dans les institutions et ne se sentent plus représentés par leurs représentants auxquels ils confient pourtant une partie de leur souveraineté. Tout cela alimente l'abstention mais aussi le vote pour des partis populistes. Le phénomène a été analysé par le politologue Luc Roiban dans son ouvrage La démocratie représentative est-elle en crise? publié en 2018 à la suite du mouvement des gilets jaunes. Le phénomène semble s'être encore renforcé depuis.

Le fait de ne pas aller voter peut être considéré d'une certaine façon comme un autre type d'incivilité, en refusant de faire son devoir de citoyen.

Ainsi, malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics, la grande polarisation qui traverse aujourd'hui la société française semble être la cause de toujours plus d'incivilités, qui prennent en plus des

formes nouvelles.

Face à ces constats, les pouvoirs publics doivent déployer de nouvelles approches pour lutter contre les incivilités et les élus locaux ont un rôle majeur à jouer (B).

Le combat contre les incivilités ne peut pas se gagner uniquement sur le terrain sécuritaire et répressif, c'est ce que nous enseignent les échecs du passé.

En premier lieu, la lutte contre les incivilités se joue dès le plus jeune âge par la formation des citoyens de demain. L'école a un rôle majeur à jouer. Cela passe tout d'abord par un renforcement de l'éducation civique qui semble avoir été parfois délaissée ces dernières années. Cela passe également par la restauration de l'autorité des enseignants. Évidemment tout cela implique des moyens qui ne sont aujourd'hui pas à la hauteur des enjeux. La généralisation du Service National Universel (SNU) est ainsi une pierre d'action intéressante car elle permet de brasser des jeunes d'horizons différents de créer de la cohésion, ce qui permet de rompre avec cette "archipelisation" et cette absence de dialogue entre les communautés.

Le travail de formation des enfants doit également être renforcé à destination des plus fragiles. Les départements ont ainsi un rôle à jouer dans le cadre de la politique de protection de l'enfance, aussi bien l'aide sociale à l'enfance que la protection maternelle et infantile. Aujourd'hui, les budgets alloués à ces politiques ne permettent pas de faire face aux besoins, d'autant que les dépenses d'ASE ont fortement augmenté ces dernières années. Cela implique donc de disposer de ressources stables et pérennes sur ces sujets.

Ainsi, la "fabrique" des citoyens est le premier moyen

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : administrateur territorial - interne

Epreuve : questions contemporaines

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

de lutter efficacement contre les incivilités.

* La lutte contre les incivilités passe ensuite par une revitalisation de la démocratie. Sur ce sujet, les élus locaux ont un rôle majeur à jouer. Dans son ouvrage Voyage au Centre de Système publié en 2019 Alain Milc, fin observateur de la vie politique insistait sur le fait que ce sont les élus locaux qui aujourd'hui font vivre la démocratie et permettent de lutter contre la défiance.

Les maires sont en première ligne sur ce sujet grâce aux outils de démocratie participative qu'ils déploient pour associer les citoyens. On peut penser aux mécanismes de "budget participatif" qui permettent aux citoyens de déterminer l'usage d'une partie du budget. On peut aussi mettre en avant les consultations locales, les référendums locaux ou encore le rôle joué au quotidien par les conseils de quartier. La connaissance et la présence sur le terrain sont des moyens efficaces de lutter contre les incivilités du quotidien.

* Enfin, pour lutter efficacement contre les incivilités on ne peut pas mettre totalement de côté le volet sécuritaire. Toutefois celui-ci doit s'inscrire dans une démarche davantage partenariale qui associe l'ensemble des acteurs de terrain, police, justice, élus, associations, habitants... A ce titre il conviendrait d'évaluer l'action des premières forces d'Action Républicaine.

9 / 10

(FAR) qui ont été déployées cette année par ~~faire~~ suite aux émeutes de 2023.

✕

La politique de lutte contre les incivilités n'est pas fondamentalement vaine à l'échec mais elle implique du courage, un fort volontarisme politique et un changement de méthode pour résorber les fractures sociales. Elle passe avant tout par la construction de citoyens conscients et impliqués et une revitalisation de la démocratie. Cela doit permettre de recréer du lien social, et de sorte de la lutte contre les incivilités.

✕

✕

✕

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve commune/epreuves écrites)

20096

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Note de délibération : 12.5 / 20

Note de correction : 12.5 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve co...	12.5	12.5	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Devoir intéressant, construit, clair. Malheureusement, la définition du terme incivilités est trop générale et englobe dès lors trop d'actes, il manque des descriptions plus précises d'incivilités. La prévention aurait pu être davantage développée !

Correction 2 :

Appréciation : Les termes de l'énoncé sont définis et contextualisés. Les problèmes sont soulevés et des réponses claires sont proposées. La trame argumentative respecte un plan démontré. Des axes de réflexion restent à explorer. La conclusion demeure classique.

Harmonisation :

Appréciation :

Concours / Examen : Interne

Section/S spécialité/Série :

Epreuve : CompositionMatière : Question contemporaine Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : Peut-on lutter efficacement contre les incivilités ?

Dans le film « Les misérables », des jeunes vivant dans des quartiers prioritaires de la ville, en situation de précarité et de décrochage scolaire, commettent des incivilités (insultes) avant d'entrer dans une escalade de la violence (tirs, incendies) en guise de protestation, dans un affrontement avec les forces de l'ordre, seuls représentants des pouvoirs publics présents et bien vite dépassés par la situation.

Le film illustre une forme de fatalité où les difficultés pour les pouvoirs publics à lutter efficacement contre les incivilités mais aussi les conséquences qu'elles peuvent avoir. Les incivilités peuvent se définir comme le fait, pour un individu ou un groupe, de ne pas respecter les règles de vie en société précisées par la loi, en portant atteinte aux biens ou aux personnes publiques ou privées. Elles recouvrent donc des formes variées et graduées : tapage nocturne, menaces et insultes envers un citoyen ou une personne publique (un élu local par exemple), dégradation de biens immobiliers et mobiliers privés (bris de vitrines commerciales ou d'abris-bus), non-respect du code de la route (respect des passages piétons) etc. Elles appellent par conséquent des réponses graduées (prévention, protection, sanction, réparation) selon le type d'incivilité et l'impact matériel et humain. La lutte contre les incivilités apparaît comme une mission essentielle des pouvoirs publics - en particulier des préfets et des maires disposant de pouvoirs de police sur les territoires - car

N°

1/12

les incivilités sont une atteinte à la sécurité, la société et la tranquillité publique que doivent garantir les pouvoirs publics. Le maintien de l'ordre public est en effet au fondement de notre contrat social puisqu'il permet à chacun d'exercer ses libertés individuelles de manière effective. Cet équilibre est inscrit dans la Constitution (articles 2 et 12 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789). Néanmoins, la lutte contre les incivilités relève aussi de la responsabilité de chacun, engagé dans le contrat social, appelant alors des actions de sensibilisation en complément du maintien de l'ordre et des sanctions.

La recrudescence des incivilités tant en nombre qu'en intensité aujourd'hui (émeutes de 2023, montée des violences envers les élus par exemple) interroge néanmoins la possibilité et les capacités des pouvoirs publics à y faire face. Elle semble souligner une perte d'efficacité liée à des moyens insuffisants ou inadéquats mais aussi une forme d'incompréhension face à la complexité et apparente spontanéité des incivilités. Les liens de confiance et d'écoute qui fondent le "vivre ensemble" s'en trouvent fragilisés.

Face à ces constats, dans quelle mesure une politique coordonnée et territorialisée restructurant et articulant prévention, protection, sanction et réparation, permettrait à la lutte contre les incivilités de retrouver son efficacité ?

(I) Si la lutte contre les incivilités, au fondement de notre contrat social, est confrontée à leur diversité et apparente spontanéité, leur recrudescence souligne une insuffisance voire inadéquation des moyens mis en œuvre pour lutter efficacement contre.

(II) Une politique efficace de prévention et de lutte contre les incivilités doit s'appuyer sur une mutualisation et un renforcement des moyens de protection et réparation mais aussi sur des actions territorialisées et coordonnées de sensibilisation associant l'ensemble des acteurs concernés et les usagers.

I. Si la lutte contre les incivilités, au fondement de notre contrat social, est confrontée à leur diversité et apparence spontanée (A), leur recrudescence souligne une insuffisance voire une inadéquation des moyens mis en œuvre pour lutter efficacement contre (B)

A) La lutte contre les incivilités qui incombe aux pouvoirs publics pour garantir la vie en société, est en proie à la diversité et à la complexité de ces dernières

1. Les pouvoirs publics doivent lutter contre les incivilités pour garantir la sécurité, la tranquillité et l'exercice des libertés de chacun

Les incivilités, réprimées par la loi, consistent au non-respect des règles de vie en société par des atteintes portées aux biens et aux personnes. Les choses se déroulent librement et se développent pourrait conduire à une escalade de la violence. Ce serait pour Hobbes, dans le Léviathan, revenir à un état de nature où l'homme - qui est "un loup pour l'homme", serait en guerre permanente. Le contrat social au fondement de notre société, a donc été établi pour garantir à chacun la sécurité. Pour ce faire, les pouvoirs publics disposent du monopole de la violence légitime et sont garants de l'ordre public par le concours de la force publique et l'application des lois.

Si le contrat social restreint les libertés, il permet aussi à chacun de les exercer en réprimant les incivilités. La protection des citoyens et le respect de l'ordre public et d'autrui, permet selon Spinoza dans son Traité politique de "laisser les coeurs penser librement" (et donc s'épanouir). Il insiste sur l'idée que le maintien de la sécurité, de la sûreté et de la tranquillité incombe donc aux pouvoirs publics pour assurer les libertés individuelles.

2. Les incivilités se caractérisent par leur diversité et leur spontanéité au prime abord, qui compliquent l'idéal d'une lutte efficace

Les incivilités se caractérisent par leur diversité que ce soit par les différentes natures qu'elles recouvrent (dégradation de biens mobiliers ou immobiliers, menaces et injures etc.), par leur intensité, les lieux où elles se produisent (ou contexte comme des émeutes), les responsables (individus isolés ou en groupe caractérisés en partie par leur imprévisibilité, leur subjectivité) et enfin par les personnes envers qui elles sont commises (individus dont notamment les personnes en situation de vulnérabilité par leur âge par exemple, personne morale de droit privé ou de droit public, représentant des pouvoirs publics). Elles peuvent avoir des impacts variés (coût matériels et budgétaires, crainte et démission d'agents de guichet par exemple ou d'élus locaux confrontés aux violences verbales).

Elles appellent donc des réponses variées, adaptées aux situations et graduées. Le "continuum de sécurité" est illustré par A. Bauer, les politiques de sécurité : prévention (sensibilisation voire éducation), protection et sanction par les forces de l'ordre et la justice (en proportion des conséquences de l'acte), réparation des préjudices. La lutte contre les incivilités apparaît donc complexe en ce qu'elle doit reposer sur une compréhension fine des mécanismes à l'œuvre pour apporter des réponses adaptées et complètes. L'atteinte de ces objectifs nécessite des moyens suffisants, précis pour assurer une lutte efficace.

B) La recrudescence actuelle du nombre d'incivilité et de leur intensité souligne une insuffisance voire une inadéquation des moyens mis en œuvre pour lutter efficacement contre

1. Les incivilités augmentent tant en nombre qu'en intensité

Les incivilités peuvent recouvrir des degrés d'intensité variée, être isolée ou répétée, le fait d'un individu ou de plusieurs. Elles apparaissent aujourd'hui

Concours / Examen : Interne

Section/Spécialité/Série :

Epreuve : CompositionMatière : Question contemporaine Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

gagner plus facilement et plus rapidement en interne. Les récentes émeutes de 2023, exprimant une colère d'une partie de la population à la suite du décès d'un jeune homme causé par les forces de l'ordre, en sont une illustration. Les nombreuses dégradations de biens mobiliers (banes, abris-bus etc.) et immobiliers (viols) sur plusieurs jours consécutifs, ont pesé sur les dépenses de nombreuses communes (+320M€ pour 500 d'entre elles) en raison de l'absence d'assurance ou de l'augmentation des primes et tarifs des contrats passés. La hausse constatée des violences envers les élus locaux notamment les maires selon un rapport d'information de l'Assemblée nationale de 2023 (injuries, intrusion ou dégradation du domicile, violences physiques, menaces envers la famille) en est un autre exemple, soulignant le déficit de protection des maires pourtant identifiés comme le premier maillon de sécurité (par ses pouvoirs de police) et de proximité (livre blanc sur la sécurité intérieure, 2020).

Cette montée des incivilités peut-être aussi perçue comme liée à une crise de la démocratie en raison de liens fragilisés entre élus et citoyens, d'un manque d'écoute et d'accessibilité des services publics qui nourrissent colère et incompréhension selon Rosanvallon (la démocratie machée). Les protestations ne s'expriment plus de manière civilisée dans les urnes comme en atteste la montée de l'abstention d'après Bracconi et Dormagen, la démocratie de l'abstention.

2. les moyens mis en oeuvre pour lutter contre les incivilités apparaissent alors inefficaces c'est à dire insuffisant voire inadéquats pour répondre aux défis d'ordre public

La lutte contre les incivilités qui augmentent, apparaît donc en peine. S'interroger sur son efficacité c'est s'interroger sur les moyens mis en place. Or, s'ils semblent variés, ils apparaissent aujourd'hui insuffisants ou inadéquats, conduisant à s'interroger sur la réelle capacité et les marges de manoeuvre des pouvoirs publics. En première lieu, les associations d'élus ont souligné lors des premières réunions du Beauvais des forces de police, un manque de soutien et de moyens financiers pour déployer et équiper / former les polices municipales (environ 21500 effectifs aujourd'hui) toutes les communes n'en disposent pas. En outre, les collectivités se trouvent dans un cadre budgétaire contraint (déficit de 4 Md€ en 2023) avec un poids important de la masse salariale, laissant peu de leviers possibles.

Les compétences sont par ailleurs éparpillées entre le maire (qui dispose de pouvoirs de police encadrés tout comme ses fonctions d'officier de protection judiciaire), le préfet, la police et la gendarmerie, d'autorité judiciaire etc. Elles souffrent d'un manque de coordination.

Enfin, la perte d'efficacité de la lutte contre les incivilités est aussi liée à un manque de vision de long terme et transversale qui permettrait d'adapter les moyens aux nouveaux enjeux.

Les difficultés à agir face à la recrudescence des incivilités fragilisent le contrat social au fondement de la vie en société et du vivre ensemble, que seule une compréhension globale et coordonnée des enjeux et une coordination des réponses pourront résoudre.

II. Une politique efficace de prévention et de lutte contre les incivilités doit s'appuyer sur une mutualisation des moyens de protection, sanction et réparation renforcés (A) et sur des actions territorialisées et coordonnées de sensibilisation (B)

A) La protection des personnes et des biens et la sanction des atteintes sont essentielles à la lutte contre les incivilités et passent par un renforcement et une mutualisation des moyens

1. Une plus grande efficacité de la lutte contre les incivilités passe par un renforcement des moyens juridiques et financiers des moyens de protection, sanction et réparation.

S'agissant du renforcement des moyens de protection et de sanction, plusieurs actions peuvent être poursuivies tout en tenant compte du contexte continuant. Une récente proposition de loi à titre d'exemple (2023) propose de créer un réel statut de l'élus local en étendant notamment le contenu de la protection fonctionnelle (frais juridiques, matériels etc.) et son périmètre (extension aux familles, anciens élus). La dotation de protection des élus locaux (DPEL) a également été étendue aux petites communes par la loi de finance 2024, mais son montant pourrait être relevé par un excédent des dotations forfaitaires de la DGF (dotation globale de fonctionnement).

Par ailleurs, les pouvoirs publics approfondissent une réflexion sur « l'OPTsation » des policiers soit d'opportunité de leur accorder davantage de pouvoirs de contravention tout en garantissant la proportionnalité des mesures (Beauvaux 2024).

Enfin, le déploiement encore partiel des « contrats locaux de sécurité » est un levier qui apparaît efficace pour coordonner l'ensemble des acteurs (collectivités, Etat, forces de l'ordre, bailleurs sociaux, associations de prévention, justice etc.) et mutualiser les moyens pour lutter contre les incivilités en agissant sur différents leviers.

comme le renforcement de la sécurité des parking dans le parc social, l'investissement dans la vidéosurveillance, le déploiement de médiateurs sociaux pour faire de la prévention dans les espaces publics.

2. La lutte contre les incivilités doit aussi s'appuyer sur un volet renforcé des dispositifs de réparation

Les émeutes de 2013 ont également souligné les défaillances du marché des assurances des collectivités (rapport d'information sénatorial, mars 2014) : manque de concurrence, hausse extrême des tarifs et primes des contrats, manque d'ingénierie et rupture de contrats unilatérale par l'assureur, défaut ou incapacité à se couvrir. Ainsi, le rapport souligne la nécessité pour les collectivités de renforcer l'inventaire de leur patrimoine, le recours à l'autoassurance (mutualisée entre plusieurs collectivités) pour les petites risques, l'ingénierie en matière de contrats de la commande publique (appel à des courtiers) mais aussi de disposer d'un plus grand soutien de l'Etat pour faire face aux conséquences matérielles d'incivilités croissantes. Un fonds dédié, sur le modèle de celui pour les catastrophes naturelles, pourrait être créé.

B) Sur le long terme, l'efficacité de la lutte contre les incivilités s'incarne dans la territorialisation des actions et le déploiement de politiques de prévention et de sensibilisation

1. La prévention et la lutte contre les incivilités doit être territorialisée pour gagner en efficacité

La territorialisation des politiques de prévention et de lutte contre les incivilités permet de mieux appréhender la diversité des enjeux, des spécificités, besoins et ressources des territoires. Ainsi adaptés, les moyens mis en place gagneraient en efficacité comme l'affirme le conseiller d'Etat Lamy lors de son intervention à un colloque de 2015 sur l'ordre public au Conseil d'Etat

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Interne

Section/Spécialité/Série :

Epreuve : Composition

Matière Question contemporaine Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le déploiement des comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance ~~sont~~ est une bonne illustration de cette territorialisation. Ils rassemblent l'ensemble des acteurs concernés pour agir de manière transversale. Leur rôle mériterait d'être renforcé notamment dans la mise en œuvre et le suivi des contrats de ville dont les politiques et dispositifs d'insertion dans l'emploi, d'aller-vers permettent de reconsolidier les liens sociaux et de confiance et ainsi de lutter contre les incivilités par la prévention (équipe mobile de travailleurs sociaux pour lutter contre le harcèlement scolaire, médiateurs en QPV, associations) et l'accompagnement. Il s'agit aussi de contractualiser engagements et moyens de l'ensemble des acteurs et d'avoir une vision globale.

2. Renforcer les politiques de sensibilisation pour prévenir et réduire le risque d'incivilités sur le long terme

La sensibilisation aux conséquences individuelles et collectives, tant pour les responsables que les victimes des incivilités, est un point crucial mais à renforcer d'une lutte efficace (conséquences juridiques, économiques, sociales). Elle peut passer par des séances de sensibilisation du CLSPD dans les écoles, collèges et lycées par exemple pour développer une culture du respect d'autrui dès le plus jeune âge. Elle peut aussi s'incarner dans un code de la route actualisé, incluant toutes les moda-

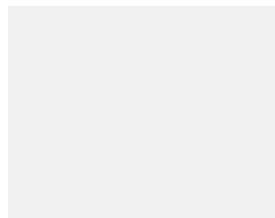
lites de déplacement, associée à une signalétique adaptée aux personnes vulnérables par exemple (foies sonores) comme le font certaines communes.

Cette prévention se double d'une meilleure compréhension des attentes des usagers dans une démarche d'aller-vers et d'écoute. L'amélioration de la qualité et de l'accessibilité du service public (appui sur les CCAS / CIAS par exemple pour orienter ou même déploiement de médiateurs) et des instances de participation pour inclure les usagers, participe aussi de la réduction des incivilités sur le long terme. A ce titre, les programmes participatifs (sous forme de visite pédestre et recueil des besoins, avis et vote sur les choix urbains) que certaines communes développent avec l'agence nationale de renouvellement urbain pour la rénovation de certains quartiers, sont de bons exemples à déployer. Les politiques d'aménagement du territoire (mixité, convivialité de l'espace public par exemple) contribuent à réduire les risques d'incivilités.

En conclusion, si la lutte contre les incivilités est au fondement de l'équilibre de la vie en société - garantissant à la fois sécurité et liberté à chacun - elle est confrontée à la complexité et la montée du phénomène. Cela interroge ~~sa capacité~~ la capacité des pouvoirs publics à agir : assiste-t-on à une forme d'impunité, d'impasse ou à des moyens insuffisants ~~et~~ ou inadaptés face aux évolutions sociétales ? La fin du film "Les misérables" reste ouverte comme pour figurer une forme de fatalité au une suite, une issue à inventer. Pour retrouver efficience et efficacité, la prévention et la lutte contre les incivilités doit être coordonnée en termes de réponses et d'acteurs, systémique en abondant sensibilisation, protection, sanction et réparation. Elle doit enfin s'appuyer sur des dispositifs territorialisés et mutualisés pour apporter des réponses adaptées. Elle s'articule aux politiques d'inclusion et d'aller-vers aussi pour recréer les liens distendus qui fixent notre société.

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve commune/épreuves écrites)



Note de délibération : 13.5 / 20

Note de correction : 13.5 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve co...	14	13	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Bonne copie - parfois un peu trop conceptuelle.

Correction 2 :

Appréciation : L'introduction interroge, comme cela est attendu, le sujet pour poser une problématique pertinente. Un plan structuré introduit une argumentation riche et personnelle. Qualité de la rédaction relevée dans la copie.

Harmonisation :

Appréciation :

Nom d'usage :



Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

Né(e) le :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen :

Administration territoriale - Interne

Epreuve :

Question contemporaine

Session :

2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Peut-on lutter efficacement contre les incivilités ?

Ces dernières années, face à certains faits divers à fort impact médiatique ou suite aux émeutes ayant suivi la mort du jeune Nahel il y a presque un an, des débats ont pu émerger autour d'un éventuel processus de "dérégulation" ou "d'ensauvagement" de la société. A ce titre, supposant un certain continuum entre les actes, le débat s'est orienté vers une potentielle augmentation des incivilités qui seraient l'illustration d'une forme de délinquance de la société française.

Le souhait de restaurer une certaine forme d'autorité face à ces dérives interroge toutefois sur la capacité réelle à traiter efficacement ce phénomène de manière concrète. En effet, il convient de distinguer les incivilités, en tant que comportements ne respectant pas certaines conventions tacites de la vie en société, des actions pouvant être sanctionnées à titre délictueux notamment. Il est néanmoins possible de constater une certaine tendance à vouloir rapprocher la lutte contre ces comportements de celle mise en place pour la répression pénale (par exemple, développement des unités administratives).

Bien qu'étant d'abord un comportement individuel répréhensible, les incivilités traduisent également les effets d'une société qui serait devenue plus violente, tant au niveau économic, social que symbolique. Elles peuvent ainsi refléter, à la fois un déficit en termes d'appropriation des

règles sociales (respect de l'autre, équité, etc.) pour leurs auteurs mais également une forme d'expression d'une frustration, d'un sentiment d'injustice ou de perte de repères ou encore le signe d'un individualisme triomphant.

L'importance portée à ce phénomène peut également traduire, paradoxalement, l'existence d'une société plus apaisée et pacifiée dans sa grande majorité mais dont la sensibilité aux infractions de ces règles du bien vivre ensemble serait ainsi accrue.

Par ailleurs, il apparaît exister une forme de cercle vicieux où certaines évolutions sociales et institutionnelles pourraient accroître le risque et l'impact des incivilités, illustrant une certaine fragilisation du corps social et des principes largement partagés de la vie en société. En retour, certains outils de lutte contre les incivilités seraient de nature à accroître cette fragilisation en focalisant leurs actions sur les symptômes plutôt que les causes réelles.

En tant qu'état de cause, lutter contre ces phénomènes engage ainsi l'ensemble de la société et, au premier chef, les institutions publiques. Dès lors, comment les pouvoirs publics et la société civile pourraient-ils parvenir à lutter efficacement contre ce cercle vicieux multifactoriel, producteur d'une forme de fragilisation de la société que peuvent exprimer les incivilités ?

Si la sensibilité accrue de la société aux incivilités tend à individualiser entièrement la responsabilité de ces actes, ce phénomène apparaît aussi traduire une certaine fragilisation collective du corps social (I).

Les outils actuels mobilisés pour lutter contre les incivilités reposent avant tout sur la correction des comportements individuels, mais devraient également s'attacher à traiter les causes profondes du malaise social dont les incivilités ne sont que l'expression émergée (II).

Si la sensibilité accrue de la société aux incivilités tend à attribuer une responsabilité uniquement individuelle à ces actes, ce phénomène apparaît aussi traduire une forme de fragilisation collective du corps social (I)

La sensibilité accrue de la société aux incivilités tend à attribuer l'unique responsabilité de ces actes à leurs auteurs (A).

À l'image de la problématique du "sentiment d'insécurité", il peut exister une forme de sentiment de crainte des incivilités conduisant à établir un diagnostic pessimiste sur l'état de la société et son avenir. Pour autant, ce n'est pas l'augmentation des incivilités au niveau quantitatif (qui rigore sur le long-terme) que le caractère à l'inverse plus rare de ces situations qui crée un phénomène de peur.

Le respect des majoritaires des règles de "civilité" conduit inversement à une forme d'indignation quand un individu se permet de les transgresser, marquant ainsi une absence de considération et de respect envers les personnes qui l'entourent (écouter de la musique sans casque, jeter ses déchets n'importe où, etc.).

Il peut également s'agir de comportements touchant directement un ou des individus, marquant une rupture face à une forme d'expression de respect ou d'égalité (agressivité verbale, coupe-file, non respect de places réservées dans le transport en commun).

De manière immédiate, l'incivilité apparaît essentiellement comme une dérive individuelle, voire liée d'ailleurs à la méconnaissance des règles qu'à la volonté supposée de les transgresser par défi à l'autorité sociale ou simplement par désintérêt complet porté à son environnement.

Ainsi, sous ce prisme, c'est l'individualisme primaire de la personne incivile qui est dénoncée. La responsabilité éducative de l'école tout comme des familles est souvent aussi pointée du doigt comme ayant eu un certain manque d'autorité, visant à tracer certaines règles à ne pas franchir et à apprendre à gérer ses émotions, en particulier la

frustration.

Cette interprétation psychologisante des incivilités, qui dispose d'une validité intrinsèque, fait toutefois d'impuissance sur les conditions générales pouvant expliquer ces phénomènes. En outre, elle n'explique pas les situations d'incivilités ponctuelles pouvant toucher des personnes à l'insertion sociale plus classique.

Il convient donc d'élargir la focale autour des phénomènes pour chercher à en saisir les ressorts plus structurels.

Le phénomène des incivilités traduit également un processus de fragilisation progressive d'une partie du corps social (B)

Si l'analyse plus individualiste des incivilités permet d'expliquer certains mécanismes pouvant conduire à ces comportements, il convient toutefois de prendre en ligne de compte des causes plus diffuses et structurelles qui touchent le corps social.

Ainsi que les travaux du sociologue allemand Axel Honneth ont pu le souligner (Les sociétés du mépris, 2006), les sociétés contemporaines, malgré les principes d'équité et de mérite qui y sont revendiqués, demeurent fortement hiérarchisées socialement. En outre, la pacification relativement générale des relations en société peut masquer une importante violence symbolique que les classes populaires ont pu retrouver, par le passé, pour valoriser une certaine fierté et culture alternative à celle de la bourgeoisie (Richard Hoggart, La culture du pauvre, 1954).

Or, la destruction progressive de cette identité, bien que valorisant encore fortement la "respectabilité" (Benoît Goyard, Ceux qui restent, 2019), peut conduire à déclencher des comportements transgressifs, en forme de "contre-culture". Conduisant une certaine forme de "retournement du stigmate" (Erwin Goffman), des formes de micro-société peuvent émerger à certains

Nom d'usage :



Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

Né(e) le :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial - InterneEpreuve : Question contemporaine Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Types de comportements trouvant une valorisation symbolique forte, voire reproduisant la même fonction de sociabilité que les règles communes de la société : formes d'expression, recours facilité à la violence, etc. Le cas typique bien qu'extrême serait les comportements filmés et diffusés sur les réseaux sociaux des rixes entre bandes rivales.

Au spectre social opposé, les incivilités peuvent être le fait de comportements purement individualistes qui peuvent traduire une forme de revendication d'un privilège au nom d'une certaine réussite sociale ou économique. Bien que ne correspondant pas au cliché de l'incivilité, la perception, fondée ou pas, d'une réussite sociale particulière peut conduire à certaines incivilités. C'est alors la valorisation purement économique de l'accomplissement personnel, dénoncée par Jean-Marie Goheno (de Premier XXI^e siècle, 2021), qui alimente ainsi, "par le haut", les comportements incivils souvent accompagnés, en outre, d'une forme de riposte (contestation des policiers par des parents, d'un agent d'accueil, etc.).

Enfin, il semble important de mentionner les conséquences sur les incivilités, d'une certaine forme de recul des services publics ou de mutation de leurs conditions d'accès. Comme le souligne le Conseil d'Etat dans son Etat de novembre 2023 (Réguler le dernier kilomètre), les difficultés d'accès à certains services, la difficulté d'appréhension de certaines règles ou encore l'illectronisme, peuvent générer des réactions parfois abruptes voire violentes de certains usagers. S'il ne s'agit nullement d'excuser ces comportements, il demeure important de souligner que les mutations des services publics ne sont pas sans effet sur les réactions de certaines personnes. Il ne saurait être question d'assurer un accès aux services publics sans considération de

son sort mais il apparaît important de demeurer attentif aux coûts sociaux invisibilisés que peut provoquer ce type de politique.

Au final, cette typologie imparfaite des causes pouvant expliquer la manifestation de l'incivilité peut souligner, par contraste, le fait que les outils mobilisés à l'heure actuelle contre ce phénomène apparaissent peu efficaces bien qu'en partie nécessaires.

Les outils actuels mobilisés pour lutter contre les incivilités reposent avant tout sur la correction des comportements individuels, mais devraient également s'attacher à traiter les causes profondes du malaise social dont les incivilités ne sont que l'expression émerge (II).

La lutte contre les incivilités se concentre actuellement sur la répression et la correction des comportements eux-mêmes (A)

Face à la tolérance de plus en plus faible des incivilités subies au quotidien, la tendance actuelle des politiques publiques vise d'abord à contrôler et réprimer légitimement ces atteintes aux règles de la vie en société.

Toutefois, ce faisant, certaines règles antérieures tacites doivent devenir explicites et trouver régulièrement leur sanction à travers une amende forfaitaire dont le montant doit être suffisamment dissuasif (transport en commun). Il existe également un mouvement de recours accru au pouvoir de police du maire pour chercher à contrôler certains troubles à l'ordre public qui apparaissent également comme des formes d'incivilités : dépôt d'ordures sauvages, tapage, alcoolisation forte, etc.

Ce phénomène d'"administratisation" ou de "judiciarisation" des règles de la vie en société souligne le rôle curatif de cette politique et sa perspective individuelle (logique au titre de la responsabilité juridique).

Par ailleurs, concernant les mineurs, la "responsabilisation" des parents semble prendre un volet punitif, concernant les situations de délinquance, avec une perspective de suspensions des aides sociales pourtant critiques pour certaines familles.

Au titre de la lutte contre les incivilités, cette peine de répression apparaît nécessaire, légitime et souhaitée par la grande majorité de nos concitoyens. Pour autant cette approche ne peut pas être unique en raison des limites fortes qu'elle peut connaître. Ainsi, la répression des incivilités ne pourrait viser que les cas les plus graves et ne pourra jamais atteindre un objectif de "zéro incivilités". En outre, même dans l'hypothèse où la répression pourrait être complète, il n'est pas certain qu'elle préviendrait efficacement la réitération ou la commission.

Cette perspective répressif apparaît d'autant plus insuffisante dans un régime démocratique, respectueux des libertés publiques. Il pourrait en effet, comme au titre de la lutte contre la délinquance au delinquant, ~~se~~ justifier ainsi la mise en œuvre de dispositifs de contrôle de masse de plus en plus intrusifs sur le modèle chinois.

Il convient donc, pour mener une lutte efficace contre les incivilités, de s'attacher à traiter certaines de leurs causes profondes.

Les pouvoirs publics devraient également s'attacher à traiter les causes profondes du malaise social engendrant les incivilités (B).

Tout d'abord, il semble que le phénomène des incivilités s'inscrit dans le cadre d'un affaiblissement de la cohésion sociale qui doit être combattue fortement par les pouvoirs publics. Le sentiment d'inclusion doit pouvoir être vivifié notamment en luttant contre les différents phénomènes de discriminations qui persistent dans la société. Au premier rang, il convient d'associer la formation des agents publics à ces sujets pour lutter contre certains biais ancrés. Il serait également possible d'associer les moyens de contrôle et de tout pour réprimer plus visiblement les discriminations.

Par ailleurs, au niveau des politiques de solidarité, conduites en particulier par les départements et les communes, il apparaît indispensable de renforcer l'accompagnement des personnes les plus en difficultés, notamment les jeunes : aide sociale à l'enfance, insertion par l'activité économique, contrats aidés à redynamiser, développement des territoires zéro chômeurs et zéro non recours.

Ces politiques, qui ont des effets à moyen ou long-terme demeurent structurantes pour éviter d'alimenter la fragmentation trop forte de la société et une dégradation de la vie en société.

A plus long-terme, il convient d'encourager la transformation du regard et du statut de certains métiers ou activités souvent associés aux incivilités. Ceci pourrait passer par des campagnes de valorisation de ces travailleurs de première ligne même si faire échouer la domination d'un modèle de réussite purement pécuniaire suppose des efforts de l'ensemble de la société bien plus importants.

De même, afin de renforcer un certain sentiment d'appartenance, il serait utile d'organiser, au niveau local, des banquets citoyens en cherchant à mélanger les quartiers et les classes sociales. C'est aussi dans ce cadre là que les instances de partage et de dialogue démocratiques pourraient également être imposées comme le propose Frédéric

Nom d'usage :



Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

Né(e) le :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administration territoriale InterneEpreuve : Question contemporaineSession : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Gilli dans son livre La promesse démocratique (2022). Malgré le niveau certainement considérable de cette ambition, il semble bien que l'une des solutions fondamentales aux incivilités est d'arriver à refaire cité et société.

De manière plus concrète, il serait intéressant que les collectivités territoriales puissent conduire des activités périscolaires permettant de développer et de valoriser les comportements civiques. En outre, des stages, facultatifs, pourraient être proposés aux usagers ayant eu des comportements déplacés. Dans cette perspective, il convient de garder une ligne d'empathie et de contact humain au niveau des services publics pour éviter les phénomènes de frustration ou de désorientation de certains usagers. Des efforts devraient continuellement être entrepris pour faciliter l'accès aux démarches et simplifier les parcours.

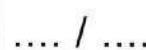
✱

Les incivilités, devenues de moins en moins tolérées dans une société plus paillardée, sont l'expression souvent de problématiques socio-économiques profondes. Phénomène de "pétition symbolique", illustration de mépris ou accès d'impatience face à un service dégradé, les incivilités soulignent d'abord une détérioration de la qualité du vivre ensemble dans une société de plus en plus fragmentée où l'ordre social demeure instable.

Ainsi, bien que nécessaire pour combattre ces surajustements du "à vivre ensemble", les outils uniquement curatifs demeurent condamnés à une certaine inefficacité sauf à basculer dans une dystopie technocratique sur le modèle chinois. En démocratie, c'est un chemin plus long mais

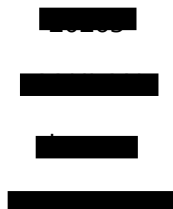
NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

plus prometteur qui devrait être encouragé : poursuivre inlassablement
la construction d'une société plus juste, plus libre et plus démocratique
pour se faire être ensemble.



Concours interne d'administrateur territorial

cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 13.5 / 20

Note de correction : 13.5 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve co...	13	14	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Copie bien rédigée et pertinente. Bonne mise en perspective historique en 1ère partie. Quel dommage que le manque de temps n'ai pas permis de peaufiner la 2ème partie qui relève plus du catalogue que de la véritable rédaction. La note finale s'en ressent nécessairement.

Correction 2 :

Appréciation : Une accroche originale lance une introduction bien construite, assortie d'un plan bien rédigé. L'argumentation est claire, le déroulé logique. Le candidat fait valoir une réflexion personnelle ainsi que des connaissances. Attention toutefois aux fautes d'orthographe et d'accord dans la copie. Bonne copie.

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : interne administrateur territorial

Epreuve : Question de la société contemporaine Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

La série télévisée "Nalcolm in the Niddle" diffusée durant les années 2000, met en scène quatre frères (Francis, Reese, Nalcolm et Dewey) dont le quotidien se résume principalement à commettre des incivilités et à défier l'autorité, voire l'autoritarisme, de leur mère qui s'obstine à multiplier les sanctions. Le fait que les incivilités soient l'objet principal d'une série montre qu'il s'agit d'un fait social auquel la place accordée dans le débat public est de plus en plus importante.

Si le "civil", celui qui appartient à la civis et qui fait donc partie de la société, désigne le citoyen classique qui n'est investi d'aucune forme d'autorité particulière et ne porte aucun uniforme (contrairement aux soldats par exemple); les incivilités désignent les comportements ou petites actions du quotidien qui nuiraient à la vie en société.

En ce sens, les incivilités peuvent être vues comme des menaces à la tranquillité de la vie sociale et individuelle, voire comme une forme de défiance de l'autorité et de l'ordre public, deux garanties qui doivent être défendues par les pouvoirs publics.

Si les incivilités ne doivent pas être confondues avec des crimes, elles peuvent parfois être des délits lorsqu'ils ne s'agit pas simplement de petits atteintes de la vie quotidienne qui ne sont alors pas nécessairement punies par la loi : couper une file d'attente, manquer de respect, jeter des déchets dans la rue, commettre des larcins, des détériorations, etc.).

Souvent vécus comme des micro-agressions, les incivilités renvoient à un manque d'éducation et de "savoir-vivre"

qui traduiraient une forme d'individualisme à outrance où les règles communes et les devoirs afférents à l'appartenance des individus à la société civile seraient de moins en moins respectés.

Aujourd'hui règne l'idée, ou tout du moins le sentiment, que les incivilités sont de plus en plus présentes et récurrentes, au point d'être devenues l'objet de débats politiques à part entière lorsqu'elles ne font pas directement l'objet de points saillants de certains programmes politiques. Le constat semble aujourd'hui partagé qu'il faille lutter contre les incivilités sans pour autant porter atteinte aux libertés individuelles. Loin d'être anecdotiques, les incivilités disent de nos sociétés, de nos cultures, des liens sociaux et politiques que nous entretenons, de notre rapport au contrat social.

Aussi, est-il possible de supprimer totalement les incivilités? Comment lutter efficacement contre les incivilités sans tomber dans l'autoritarisme voire dans le totalitarisme? Quelles actions des pouvoirs publics permettraient une réduction notable et pérenne des incivilités?

Si les incivilités semblent être un fait ancien et résiduel, la place qu'elles occupent aujourd'hui semble de plus en plus prépondérante au point de questionner la force des liens sociaux au regard d'un individualisme de plus en plus prégnant (I). Aussi, une lutte résolue contre les incivilités s'impose face au risque d'une crise de l'autorité, par une action conjointe des pouvoirs publics en faveur de l'éducation et de la participation sans céder au spectre de l'autoritarisme (II).

I] les incivilités semblent être un phénomène récurrent contre lequel il est difficile de lutter efficacement ; toutefois elles semblent aujourd'hui une place particulièrement significative dans nos sociétés

A) Très tôt documentées, les incivilités semblent être un phénomène résiduel contre lequel il est difficile de lutter efficacement.

① Dès l'Antiquité, les incivilités sont un phénomène suffisamment significatif pour être documenté. Dès l'Égypte Antique, les historiens ont retrouvé des sources documentaires sur des tablettes gravées ou encore sur des papyrus, des témoignages d'anonymes adressés aux autorités pour dénoncer des incivilités multiples telles que des vols, des dégradations, des atteintes aux mœurs liées à l'alcool ou encore des conflits d'usage.

② Au Moyen-Âge, certaines incivilités sont vues comme des déviances religieuses et dénoncées. Par exemple, le "Registre d'officialité de Cerisy-la-Forêt", dont la rédaction a commencé dès 1312 résume des témoignages recueillis par l'Abbé lors de ses visites pastorales, alors exempté par le Pape de se soumettre à l'autorité de l'archevêque de Bayeux. De nombreuses incivilités sont alors dénoncées par les notables de différentes paroisses : beuveries, atteintes aux mœurs, jeûne accusés de nuire à la tranquillité publique et de porter atteinte aux dogmes chrétiens.

③ L'individualisme de la Modernité a complètement transformé les appartenances communes. Les philosophes des Lumières, l'avènement de la rationalité et la remise en cause des autorités politiques et religieuses d'alors pour substituer à la monarchie absolue de droit divin la Nation a modifié le rapport d'alors à l'autorité. Dans Mémoire de deux jeunes filles rangées, on peut lire "En coupant la tête de Louis XVI, on a aussi coupé la tête à tous les pères de famille".

L'exode rural massif provoqué alors par la Révolution Industrielle pousse les gens dans les villes à vivre de plus

en plus proches les uns des autres et l'apparition de nouvelles classes sociales comme celle des ouvriers et des bourgeois vivant dans les mêmes lieux crée une plus grande densité de incivilités au sein des villes qui connaissent un essor fulgurant. "Plus haut l'étage, plus bas la classe" dans les bâtiments haussmanniens, cette nouvelle organisation sociale brève les lieux d'appartenance et la proximité ainsi que la densité croissantes favorisent les incivilités.

B) Toutefois, aujourd'hui un sentiment d'explosion des incivilités semble partagé par l'ensemble de la population

① Des incivilités aujourd'hui de plus en plus dénoncées pourraient traduire une récurrence accrue. Aujourd'hui, de nombreuses statistiques montrent le sentiment partagé d'une forte croissance des incivilités. A cet égard, la période de la crise sanitaire a été une période où des incivilités ont été très largement dénoncées. Plus de 800 000 appels ont été passés à la police lors du premier confinement pour dénoncer des non-respect des règles du confinement. L'organisation de fêtes sauvages dans des champs ou sous des ponts, comme des rave party par la jeunesse a été condamnée par exemple.

Pourtant de nombreuses incivilités sont déjà largement encadrées par la loi : jets de détritus sur la voie publique, tapage diurne ou nocturne, dépôts de meubles sauvages, etc. Le développement de la vidéosurveillance notamment devait également avoir un but dissuasif pour les auteurs d'incivilités, sans pour autant que leur efficacité soit aujourd'hui réellement prouvée.

Le rôle des réseaux sociaux quant à la mise en lumière des incivilités est à ce sujet particulièrement prégnant. En surfant sur l'économie de l'attention, Bruno Bittins dans la civilisation des poissons rouges, montre que les réseaux sociaux tels que TikTok, Instagram ou en encore Snapchat proposent des contenus courts et faisant appel au sensationnalisme pour maintenir l'attention en s'appuyant sur les émotions d'indignation provoquées par leur visionnage. Aussi, de

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : interne administrateur territorial

Epreuve : Question de la société contemporaine Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

nombreux comptes comptent plusieurs centaines de milliers d'abonnés et se spécialisent dans la dénonciation parfois comique d'incivilités. C'est notamment le cas du compte "bienvenue dans le métro" qui partage des vidéos d'incivilités dans le métro : moto, cyclistes, personnes bruyants, etc.

Pour autant la présence forte de contenus dénonçant des incivilités sur les réseaux sociaux peut amener à distordre la réalité en accroissant la sensation de récurrence.

② la fréquence et la récurrence des incivilités semblent rendre la vie en société de plus en plus compliquée, interrogeant notre adhésion au contrat social. La vie en société peut parfois aujourd'hui sembler de plus en plus difficile et les incivilités peuvent être vues comme des atteintes au contrat social hobbesien et rousseauiste. Elles entraînent une distension du lien social et du sentiment d'appartenance à une communauté politique.

③ les incivilités peuvent parfois apparaître comme un phénomène typiquement français. En effet, la bravoure et l'insubordination sont des traits souvent attribués à la tradition et à la culture française, notamment politique. De nombreux touristes sont par exemple surpris par la façon dont les Français piétons traversent au feu rouge et enfreignent facilement certaines règles. En Norvège ou dans d'autres pays scandinaves par exemple, la culture veut un respect plus strict, même de règles pouvant anodines, sans avoir besoin de menacer de sanctions pour autant.

In fine, les incivilités représentent un coût non négligeable pour la collectivité, parfois même très élevé. Par exemple de nombreuses grandes villes françaises ont dû abandonner des projets de mise à disposition de vélos au regard des vols ou détériorations nombreux, ou bien ont finalement dû assumer des coûts financiers bien supérieurs à ceux du projet initial.

II] Prodrôme d'une crise de l'autorité, les incivilités doivent être efficacement combattues par une lutte résolument tournée vers l'éducation et le renforcement du sentiment d'appartenance face au spectre de l'autoritarisme

A) les incivilités sont le prodrome d'une crise de l'autorité dans nos sociétés contemporaines.

① L'accroissement des inégalités traduisent ou annoncent une crise de l'autorité. L'autorité, attribut suprême de l'Etat et qui lui permet d'exercer son pouvoir semble aujourd'hui constamment voire menacée par la récurrence des incivilités. À ce titre, la déclaration du Premier ministre au début de l'année 2024 montre en réaction une volonté de rétablir l'autorité en s'adressant à la jeunesse "Tu casses, tu répare, tu salies, tu nettoies".

les émeutes de juin 2023 à la suite de la mort de Nahel à Nanterre ont causé notamment la destruction de grandes institutions républicaines : écoles, bibliothèques, maisons associatives et de quartiers alors même que Victor Hugo écrivait "Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons" et à propos d'un jeune ayant incendié une bibliothèque "le pauvre, c'est qu'il ne sait pas lire".

② Vers un ensauvagement ? Aussi, un phénomène "d'ensauvagement" de la population est de plus en plus évoqué et critiqué pour dénoncer le fait de ne plus savoir vivre ensemble en s'appuyant sur une forme de déshumanisation. Le film les nouveaux sauvages met d'ailleurs en scène une série de situations d'incivilités des plus banales, qui tournent à des situations de sauvageries intenses.

③ Pourtant une lutte efficace contre les incivilités ne doit pas céder face au spectre de l'autoritarisme. Si la comparaison avec des sociétés où les incivilités semblent quasiment inexistantes et où l'autorité est respectée peut paraître tentante, il faut cependant prendre du recul quant aux valeurs et aux choix de ce régime politique autoritaire. En Chine par exemple, la très haute surveillance des populations, la censure et le faible niveau de liberté ont permis la mise en place et l'attribution aux habitants de système de "notation sociale". Une note est attribuée à chacun en fonction de leurs agissements, dont découle l'accès à un certain nombre de services (prêt bancaire, travail, type de logement). Ce système extrême a d'ailleurs été évoqué de façon dystopique dans la série Black Mirror.

B) La lutte résolue des pouvoirs publics contre les incivilités doit être guidée par un souci constant d'éducation et de renforcement du sentiment d'appartenance.

① L'éducation, notamment civique est le premier rempart contre les incivilités. Aussi il pourrait être bénéfique de

- Généraliser le Service National Universel à tous les jeunes d'ici l'horizon 2026 pour sensibiliser à l'intérêt général, renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté politique, responsabiliser.

- Augmenter le nombre d'heures consacrées à

l'éducation morale et civique (EMC) en la portant à une heure hebdomadaire en primaire, collège et lycée et en renforçant l'intervention d'associations locales spécialisées.

- Développer les services civiques au sein des collectivités territoriales destinés à faire de la sensibilisation.

- Mettre en place des travaux d'intérêt général en collège et en lycée dans le panel de sanctions (pas encore pratiqué par tous)

② Renforcer le sentiment d'appartenance par une participation citoyenne accrue.

- Développer les formes de participation : budgets participatifs, conseils d'enfants et de jeunes avec une mobilisation de l'ANACEJ, création d'une carte citoyenne dans toutes les communes.

- Renforcer le lien entre le citoyen et son territoire via une fiscalité plus claire, par exemple en attribuant l'autonomie fiscale aux collectivités territoriales.

- Créer avec les polices municipales des "codes de la rue" visant à sensibiliser les citoyens aux usages des espaces publics.

Face au développement des incivilités, il est donc possible de lutter efficacement et activement en veillant, toujours, à résister au spectre de l'autoritarisme. Si les incivilités existeront probablement toujours sous forme d'épiphénomène, il est possible de lutter contre elles en tant que fait social massif menaçant la cohésion sociale et l'autorité.

Aussi comme le souligne Hannah Arendt, la tyrannie des pères est remplacée par la tyrannie des pairs

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve commune/epreuves écrites)

Note de délibération : 14.5 / 20

Note de correction : 14.5 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin compo quest société contemporaine (11) (Épreuve co...	14	15	20

Correction 1 : _____

Appréciation : Copie bien rédigée et correctement argumentée.

Correction 2 : Appréciation : Le candidat propose une introduction juste et claire, présentée par un plan pertinent selon une problématique répondant au sujet. L'argumentation est fine et mesurée, ce qui est appréciable. Copie rédigée avec élégance et sans faute. Bonne copie.

Harmonisation : _____

Appréciation : _____

Peut-on lutter efficacement contre les incivilités ?

Nombreuses sont les collectivités qui, à l'aube de la période estivale, vont multiplier les campagnes d'information en direction des propriétaires de chien les priant de veiller à garder les espaces publics vierges de toute sentinelle. Le rappel de l'amende encourue n'étant, bien souvent, que de peu d'effet dès lors qu'il ne peut être placé en agent assermenté derrière chaque maître peu scrupuleux. A défaut de répression automatique, l'impunité devient la norme.

Pour autant, ces incivilités du quotidien sont de nature à exaspérer les citoyens vertueux et soucieux du vivre ensemble.

Les incivilités, poliformes, se matérialisent tant dans l'espace public (graffitis, dépôt d'ordures sauvage, ...) que dans le rapport interpersonnel (incivilité routière, impolitesse, ...).

Généralement d'une gravité limitée, parfois même non réprimées par le Code pénal ou les règlements locaux de police, elles sont toutfois autant d'atteinte individuelle ou collective à l'ordre et la tranquillité publics ou à la cohésion sociale. Elles peuvent, du reste, ainsi que ce fut le cas à Signes, être le fait générateur de situations tragiques. Le Maire de cette commune a entrepris, en effet, au fil de sa vie, et investi de sa mission de gardien de l'ordre public, de réprimer un dépôt sauvage de matériaux et a été tué.

Ces incivilités se situent toutefois dans une zone grise où les faits insignifiants et les faits repérables se rencontrent. Elles concourent, en toute hypothèse, au développement d'un sentiment d'insécurité qui agite les campagnes électorales successives sans pour autant que ce "fléau" ait pu être utilement et efficacement résorbé.

Mais précisément car il ne s'agit pas de faits délictuels ou criminels, les politiques publiques n'ont pas érigé cette incivilité croissante en grande cause nationale.

Aussi, peut-on lutter efficacement contre les incivilités ?
Et autrement, le fait de se fixer une obligation de résultat en matière de lutte contre les incivilités est-il conciliable avec les termes du contrat social dans lequel s'épanouissent les sociétés démocratiques contemporaines ?

Si une lutte efficace contre les incivilités peut fragiliser le respect des droits et libertés des citoyens (I), l'internalisation des causes de ces incivilités par une réponse menée et adaptée devrait toutefois permettre de réduire leur nombre (II).

I). La lutte contre les incivilités se fonde sur des modèles de sociétés organisées autour d'un référentiel commun susceptible toutefois de porter atteinte aux droits et libertés qu'ils entendent protéger.

L'avènement des sociétés démocratiques contemporaines érigeant des valeurs communes et une autorité légitime défavorables à la survenance d'incivilités (A) se confronte néanmoins à une remise en cause fertile à l'expression d'un comportement incivil (B).

A) L'avènement des sociétés démocratiques contemporaines érige des valeurs et autorités défavorables à la survenance d'incivilités

Les fondements du vivre-ensemble résultent des travaux de Jean-Jacques Rousseau qui plaideait en faveur d'un contrat social.

La structuration de la vie collective suppose en effet que les citoyens partagent un socle de valeurs communes et que la vie soit placée sous une autorité légitime.

C'est cette notion d'autorité qui régle les comportements et initiatives individuelles et pose le jeu du civisme. Dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de 1789, il est rappelé que "la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres". C'est ainsi cet accord de "zone" qui bat en brèche les usages empiriques comme la loi du Talion.

L'autorité répond à plusieurs conceptions mais celle défendue dès la seconde moitié du XIX^e siècle par Max Weber plaçait la tradition et le charisme en éléments constitutifs. Aussi, la place de la Tradition offrait, avec les lois Ferry du début des années 1880 rendant l'éducation obligatoire, un socle de connaissances et de valeurs communes dont le respect était garanti par l'exercice d'une forme morale d'autorité.

Dans ce contexte, le respect de l'autre et des traditions et valeurs communes étaient de nature à limiter le risque d'incivilités.

Pour autant, à la différence de régime totalitaire où l'incivilité est par définition impossible sans peine de répression (Dazibao) ou pénalisation sociale (Crédit social individuel des Chinois par exemple), le modèle démocratique et républicain est susceptible d'offrir un terrain fertile

à quelques incivilités (B).

B) La remise en cause de l'autorité rend caduque toute volonté de lutter efficacement contre les incivilités.

Les efforts consentis en matière de lutte contre les incivilités supposent toutefois une grande prudence pour éviter tout effet contraire.

1) Une trop forte répression des incivilités porterait atteinte à la liberté d'expression

En manifestant par des graffitis ou des dégradations mineures des espaces publics, leurs auteurs expriment une forme de non appartenance aux valeurs communes. Refrimer ces incivilités par de la censure reviendrait à porter une atteinte disproportionnée à la liberté d'expression. Cela aurait également pour effet d'uniformiser la pensée et se confronterait alors aux principes qui fondent les démocraties contemporaines.

2) L'exercice d'une autorité non réflexive engendrerait un espace de contestation et une explosion des incivilités

Pierre Rosanvallon fonde notamment la conception actuelle de l'autorité sur la réflexivité, c'est-à-dire sur la reconnaissance de celui qui fait l'objet de l'exercice de l'autorité dans les valeurs de celui qui l'exerce. C'est un tempérament à au mandat répressif.

Or, la crise dite des "Gilets jaunes" du printemps 2019 est une expression parfaite de ce manque de reconnaissance mutuelle expliquant cette crise de représentativité et les débordements incivils qui en ont résulté. A cet égard, il y a lieu de citer toutes les vitrines taguées et mobiliers urbains arrachés ou brûlés.

3) La notion même de "Res-publica" peut expliquer les limites d'une politique publique efficace de lutte contre les incivilités.

Par définition, la chose est publique. Le désinvestissement individuel à l'égard de cette chose publique peut expliquer que les incivilités augmentent. En l'absence de propriétaire identifié, les espaces publics sont le terrain de jeu favori à l'expression d'incivilités. Il en va de même à l'égard des agents publics peu, bien que protégés par un dispositif d'infraction final aggravé, sont victimes d'incivilités régulières car la relation instituée personnelle n'est pas construite.

4) La lutte contre les incivilités demeure vaine pour agir contre un "sentiment".

Comme dit supra, les incivilités participent du "sentiment" d'insécurité dénoncé régulièrement. Or, ce sentiment relevant d'appréciations personnelles, il est vain de penser pouvoir agir utilement. De reste, les incivilités ne sauraient répondre à une logique globale s'exerçant contre une frange de population ciblée dès lors qu'il s'agit d'actes isolés par certains, non réglementés. Ainsi, il apparaît difficile de prétendre pouvoir lutter efficacement contre un "chauffard" qui fait la démonstration d'un langage flou.

On peut donc aisément comprendre qu'il ne s'agisse pas

d'une politique prioritaire. Par autant, une réponse adaptée peut être mise en œuvre par lutter sur les incivilités structurelles (II).

II) Internaliser les causes de l'incivilité devrait permettre d'apporter une réponse mesurée et adaptée aux comportements incivils et, de fait, de lutter efficacement.

Des voies de dépensement formelles (B) déployées au soutien de changements structurels (A) devrait permettre de lutter efficacement.

A). La prise en compte des causes des incivilités dans le déploiement de politiques publiques: un levier efficace.

1) Garantir un socle commun de valeurs via l'éducation

L'éducation est une réponse à tous les maux de nos sociétés contemporaines. Le Président Emmanuel Macron a d'ailleurs annoncé, dès 2018, un grand plan pour l'éducation fondé, notamment, sur la mixité sociale et l'égalité des chances dès l'enfance. Par ce canal, le rappel des valeurs de la République - et accessoirement des effets et coûts des incivilités - limiteraient les actes malveillants caractérisés d'incivilités.

Au-delà des droits reconnus aux citoyens français, aboutir la proposition de Mme Simone Veil tendant à ériger une déclaration des droits de l'Homme achèverait le travail cinquième en direction des jeunes.

2) Allouer les moyens humains et financiers pour anéantir toutes incivilités

Le déploiement de moyens limiterait les causes de l'incivilité. Ces moyens qu'ils soient techniques (vidéoprotection) ou

humains (brigade d'intervention rapide) auraient pour effet de décourager tout auteur d'incivilités avec, notamment, l'effacement d'un graffiti immédiatement après sa réalisation. Faire de ces actes des tonneaux des Danaïdes.

3) Légitimer les expressions qui concourent à dénoncer les atteintes au contrat social pourtant perçues comme des incivilités

Lorsque les militants et militantes féministes placardent les affiches A4 contenant, pour chacune d'elle, une lettre formant un message dénonçant les féminicides, l'acte revendicatif est perçu comme une incivilité (dégrada-tions mineures du bien d'autrui). Pourtant, ce message, ni injurieux, ni diffamant, devrait pouvoir être légitimement exprimé.

La reconnaissance du statut protecteur du lanceur d'alerte est un pas qu'il faudrait déployer en la matière pour permettre l'expression libre et maîtrisée, réduisant d'autant les incivilités.

En complément de ces moyens de lutte contre les incivilités, des voies de dépassement formelles garantiraient l'efficacité de l'action entreprise (B).

B) Lutter contre le dogmatisme, c'est aussi lutter contre les incivilités

1) Apporter une réponse pénale plus réactive.

Les incivilités procèdent de comportements indelicats et fragilisent le vivre-ensemble. Pour autant, elles sont, pour partie, exclues de dispositifs pénaux. Aussi, infléchir les comportements inappropriés suppose plus de médiation avec, notamment, le développement des animateurs de rue ou, pour les relations numériques, les game-
teurs du web. De même, la généralisation des possibilités

du recours aux travaux d'intérêt général et le réarmement des tribunaux de proximité sont des moyens de lutte efficace contre les incivilités. De manière surprenante, alors qu'il voulait nettoyer les quartiers au Kordier pour répondre au besoin de tranquillité publique de certains habitants, Nicolas Sarkozy a fait le choix de supprimer les brigades de police de proximité.

2) Lutter contre les incivilités suppose de renoncer au dogmatisme

Confronter dos-à-dos l'auteur de l'incivilité et sa "victime" n'est d'aucun secours pour lutter efficacement. La trop faible gravité de l'acte ne peut avoir les vertus de la justice réparatrice. Pour autant, menacer les parents de l'auteur mineur d'incivilités de lui supprimer des aides familiales et sociales est discriminant et dogmatique. Cette voie doit être oubliée si les pouvoirs publics souhaitent agir utilement.

En conclusion, les modèles de société contemporaine offrent des garanties inhérentes pour lutter contre les incivilités mais la frontière avec une privation de droits et libertés est ténue. Sauf à réfléchir et intégrer les causes de ces incivilités, toute réponse sera partielle et inefficace. Le rôle déterminant de l'Education nationale est à privilégier pour tenter d'éradiquer les attitudes malveillantes au stade embryonnaire.

Les réflexions engagées de longue date en vue de lutter contre ces incivilités ont-elles seulement intégré les nouvelles formes d'incivilités et, notamment, la cyberincivilités ? Faut-il de quoi, l'effort laudable reste vain.